

DETERMINATION NOMINALE DE L'AGNI, LANGUE KWA DE COTE D'IVOIRE¹

Résumé : *Le contexte d'actualisation et les spécificateurs fonctionnels du référent sont au centre de cet article. A ce propos, l'on note l'existence de deux types d'actualisation du nom. Il s'agit en l'occurrence du contexte non-spécifique et du contexte spécifique. En contexte non-spécifique, quand un nom désigne une parenté ou une partie du corps, le nom se comporte différemment des autres noms par l'affixation de morphèmes vocaliques [a] et [ɛ]. Mais en contexte spécifique, il passe du statut de Syntagme Nominal (NP) à celui d'un Syntagme Déterminatif (DP) ou Syntagme Quantificatif (QP). L'analyse du DP/QP dégage l'indéfini, le numéral, le défini et le démonstratif. Par ailleurs, l'analyse portant sur le défini est très particulière, dans la mesure où le pluriel se construit différemment par rapport à l'indéfini, au numéral et au démonstratif.*

Mots clés : *spécificateur, contexte spécifique, contexte de citation, indéfini, défini.*

Introduction

Les études antérieures portant sur les spécificateurs fonctionnels du référent ont permis de constater l'existence de deux contextes d'actualisation du nom. Il s'agit du contexte non-spécifique (forme de citation) et du contexte spécifique. Alors que le contexte spécifique se reconnaît par la présence de spécificateurs (déterminants) fonctionnels du référent, le contexte générique fait fi de ces marqueurs fonctionnels. En agni, en contexte non-spécifique, certains noms se distinguent des autres noms par l'affixation de morphèmes vocaliques au nom. Du point de vue morphologique, le nom passe d'une structure CV à VCV ou CVV. Cependant en contexte spécifique, les quantifieurs (QP) semblent avoir un double usage, dont le spécifique indéfini et le spécifique défini. A partir de ces descriptions du contexte non-spécifique et du contexte spécifique d'utilisation du référent, il est nécessaire de s'interroger sur les modalités de passage du nom du contexte spécifique au contexte non-spécifique. Quelle fonction grammaticale doit-on allouer aux spécificateurs fonctionnels du nom dans le cadre du contexte spécifique ? Et quel est leur importance dans la désignation de la chose nommée ?

1. Le contexte spécifique

L'analyse du contexte spécifique nous permet d'étudier l'indéfini et le défini. En effet, selon Mel (1994 : 397-399) : « dans son principe de projection, l'indéfini et le défini sont des projections maximales DP, et D est la tête

¹ **Amoikon ASSANVO**, Université de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire.
dyhies@yahoo.fr

fonctionnelle de DP qui sélectionne un complément nominal NP ». Dès lors, par analogie avec la position initialement occupée par D, l'inventaire des composantes de la classe D permet d'isoler systématiquement les marques de l'indéfini, du numéral, du défini et du démonstratif. Ces différents spécificateurs fonctionnels du nom ne sont pas variables en genre ou en personne dans les langues Kwa, notamment dans l'agni.

1. 1 L'indéfinitude

Les marques de l'indéfini sont utilisées en contexte spécifique par ignorance de l'identité de la chose nommée. En agni, il y a une confusion sémantique entre les déterminants indéfinis de quantité « quelque », « certain », le numéral cardinal « un » et l'article indéfini « un / une ». D'ailleurs, ces spécificateurs de quantité et l'article indéfini sont exprimés par [bié], qui alors désigne la quantité indéfinie. Du point de vue syntagmatique, le morphème de l'indéfini se positionne à la périphérie droite de la catégorie grammaticale qu'il sélectionne comme complément. En (1), l'usage de « quelque camarade », « un certain camarade » ou même « un camarade » est toujours exprimé par la même unité grammaticale, c'est-à-dire [dánvò bié]. Ici, [dánvò bié] « un camarade » signifie qu'il s'agit d'une personne désignée à l'exclusion de toute autre, mais dont l'identité n'est pas indiquée.

(1)

[sú]	[bié]	« une oreille »
[kú]	[bié]	« un ventre »
[sá]	[bié]	« une main »
[mómá]	[bié]	« un front »
[nrú]	[bié]	« un visage »
[dánvò]	[bié]	« un ami »
[màngo]	[bié]	« un camarade »
[cùwá]	[bié]	« un chien »

Hormis l'usage du morphème [bié] pour l'expression de la notion d'indéfini, il y a le morphème [biálà] sous-entendu « tout », « n'importe » ou « peu importe ». Les différentes enquêtes sur le terrain ont permis de constater que ce morphème n'est pas récurrent, voire inexistant chez les agni asrin et agni morofoue. La raison est toute simple. Cette raison n'est ni grammaticale, ni phonologique, mais elle est purement sociologique. En effet, les enquêtes menées dans de la localité de Niablé montrent que le morphème [biálà] est employé tant par les locuteurs agni que sahyé vivant dans cette ville. De même de l'autre côté de la frontière ivoirienne, à Osseikro, les locuteurs sahyé emploient itérativement ce même morphème dans la

désignation de l'indéterminé. Les locuteurs agni auraient donc hérité ce morphème de leurs ancêtres du Ghana. L'usage du morphème [biálà] dans l'exemple (2) atteste que le référent désigné est dans un contexte indéfini au même titre que ceux en (1). Mais, contrairement à l'usage de [bié] dans l'exemple (1), avec l'usage de [biálà]¹ en (2), les noms comme [cùwá] « chien », [jěně] « oignon » ou [mą̀ngǔ] « camarade » désignent la totalité « tout chien », « tout oignon » ou « tout camarade ».

(2)

[sú]	[biálà]	« toute oreille »
[sá]	[biálà]	« toute main »
[dánvù]	[biálà]	« tout ami »
[mą̀ngǔ]	[biálà]	« tout camarade »
[cùwá]	[bié]	« un chien »
[bótiki]	[kù]	« un seau »
[jěně]	[kù]	« un oignon »

Aujourd'hui, les morphèmes [bié] et [biálà] sont menacés de disparition à leur tour au profit de [kù] « un ». De par sa nature [kù] « un » est un spécificateur numéral cardinal « un ». Contrairement à [bié] et [biálà], qui ne révèlent ni l'identité ni le nombre, avec l'emploi de [kù], ce n'est que l'identité qui est inconnue ; car [kù] fournit des informations relatives au nombre. Cependant, le référent désigné reste indéterminé du point de vue de la nature comme en :

(3)

[cùwá]	[kù]	« un chien »
[bótiki]	[kù]	« un seau »
[s ^v rǎ]	[kù]	« un humain »
[èk ^l lá]	[kù]	« un chat »
[jěně]	[kù]	« un oignon »
[àkó]	[kù]	« un poulet »

A côté de l'usage de [kù] « un » pour exprimer l'indéfini, il faut mentionner que les autres numéraux cardinaux sont aussi décrits comme des morphèmes de l'indéfini. A ce propos, Assanvo (2010 : 288) souligne que « les numéraux cardinaux sont un ensemble de morphèmes de quantification qui permettent de façon précise de déterminer la quantité numérique d'éléments dans un ensemble ». Du point de vue de la théorie X-barre, ces morphèmes de quantification sont une projection maximale QP, avec Q pour spécificateur fonctionnel du NP. Cela dit, QP contient

¹ Remarquons que [biálà] signifie aussi « n'importe lequel », « peu importe lequel ». En agni, [biálà] est employé comme spécificateur du référent pour montrer que le locuteur n'a pas de préférence ou de choix à faire.

un NP comme dans l'exemple (3). En agni, les quantifieurs (Q) [kù] « un » à [blú] « dix », [àbúlè] « vingt », [èjá] « cent » et [àpí] « mille » sont des unités lexématiques du simple fait qu'elles ne sont pas obtenues en association à d'autres nombres. A côté des Q lexématiques, l'auteur note la coexistence des Q non-lexématiques, qui peuvent être obtenues soit par addition soit par multiplication des nombres lexématiques. En contexte défini, les Q sont suivis du morphème du défini pluriel [mó] comme en :

(4)

[DP] _{QP} cùwá	nnú]	mó]	« les cinq chiens »
[DP] _{QP} cùwá	blú]	mó]	« les dix chiens »
[DP] _{QP} cùwá	àbúlè]	mó]	« les vingt chiens »
[DP] _{QP} cùwá	èjá]	mó]	« les cents chiens »
[DP] _{QP} cùwá	àpí]	mó]	« les milles chiens »

Les différents items en (4) sont des projections maximales QP dominées par DP. Cependant, le souligne Bogny (2009 : 9), contrairement à l'éga et le krobou, qui n'admettent qu'une projection maximale DP, dans les langues Kwa en général, et dans l'agni en particulier, il est possible d'inverser l'ordre des positions (initialement prévue pour Q et D) pour ainsi obtenir une projection QP. Mais du point de vue sémantique, « cinq / dix / etc. des chiens » a, en fait, un emploi pronominal et désigne un sous-ensemble extrait de l'ensemble de départ « les chiens » dans l'exemple en :

(5)

[QP] _{DP} cùwá	mó]	nnú]	« cinq des chiens »
[QP] _{DP} cùwá	mó]	blú]	« dix des chiens »
[QP] _{DP} cùwá	mó]	àbúlè]	« vingt des chiens »
[QP] _{DP} cùwá	mó]	èjá]	« cent des chiens »
[QP] _{DP} cùwá	mó]	àpí]	« mille des chiens »

1. 2 La définitude

L'usage du défini dans l'expression du nom en contexte spécifique présuppose la connaissance antérieure du référent désigné. Dans l'exemple (6), avec l'emploi de [sú nɛ́] « l'oreille », [mòmá nɛ́] « le front » ou [màṅgò nɛ́] « l'ami », l'interlocuteur sait d'avance de quelle « oreille », de quel « front » ou de quel « ami » il s'agit. C'est pourquoi, lorsque le référent est suivi de [nɛ́] « le, la », il n'y a pas d'ambiguïté quant à l'identité et au nombre du référent désigné. Théoriquement, [nɛ́] est la tête fonctionnelle (D) d'un syntagme DP. Ce fait se découvre en :

(6)

[sú]	[nɛ́]	« l'oreille (en question) »
[kú]	[nɛ́]	« le ventre (en question) »
[sá]	[nɛ́]	« la main (en question) »
[mòmá]	[nɛ́]	« le front (en question) »
[nrú]	[nɛ́]	« le visage (en question) »
[dánvù]	[nɛ́]	« l'ami (en question) »
[mànggò]	[nɛ́]	« le camarade (en question) »
[cùwá]	[nɛ́]	« le chien (en question) »

Dans une multitude de [sú] « oreille », [mòmá] « front » ou [mànggò] « camarade » ; [sú nɛ́] « l'oreille », [mòmá nɛ́] « le front » ou [mànggò nɛ́] « le camarade », désigne « l'oreille », « le front » ou « le camarade » dont il a été déjà précédemment question, c'est-à-dire à l'exclusion de tout autre, et dont l'annonce ne surprend personne. C'est pourquoi, le morphème du défini [nɛ́] « le, la » apporte des informations supplémentaires sur la définitude, c'est-à-dire de la connaissance des référents. En définitive, il est certain que l'usage [nɛ́] « le, la » lève l'équivoque sur l'identité du référent.

1. 3 Le démonstratif

En tant que spécificateur de type défini, il se subdivise en démonstratif de proximité et en démonstratif d'éloignement dans l'espace.

1.3. 1 Le démonstratif de proximité

Dans le démonstratif de proximité, la réalité désignée par le nom est dans l'environnement immédiat de l'énonciateur et du co-énonciateur. A ce titre, la localisation se fait de manière directe parce que les référents sont proches. Les morphèmes grammaticaux désignant le démonstratif de proximité sont [ká], [èhí] « ce » ou [èhíká] « ce...ci ». Leur usage dans la désignation d'un objet prouve que cet objet est proche (visible, et souvent touchable). Dans l'exemple (7), le déterminé est nécessairement dans l'environnement immédiat du locuteur, de telle sorte qu'en (7), les référents désignés par [ká] « ce...ci », [èhí] « ce...ci » ou [èhíká] « ce...ci » sont du domaine du touchable, donc à portée de main.

(7)

[sú]	[ká]	« cette oreille-ci »
[kú]	[ká]	« ce ventre-ci »

[sá]	[ká]	« cette main-ci »
[mòmá]	[ká]	« ce front-ci »
[nrú]	[èhí]	« ce visage-ci »
[dánvù]	[èhí]	« cet ami-ci »
[màṅgɔ́]	[èhí]	« ce camarade ci »
[cùwá]	[èhí]	« ce chien-ci »

1.3. 2 Le démonstratif d'éloignement

Le démonstratif d'éloignement s'associe au défini pour assumer le rôle de spécificateur. Ainsi, parlant du ngwla (langue Kwa), Bogny (2009 : 55-58) affirme que « le défini est un déterminant fort et le démonstratif est un déterminant faible ». En effet, le démonstratif se combine toujours avec le spécificateur du défini pour déterminer le référent ; c'est pourquoi, il est dit faible, parce qu'il ne peut pas le faire seul. Pour plus de précisions, le morphème [só] n'a de sens que lorsqu'il est associé à celui du défini [nɛ́] pour former [sónɛ́] « ce...là » comme le montrent les exemples (8) et (9).

(8)

[sú]	[sónɛ́]	« cette oreille-là »
[kú]	[sónɛ́]	« ce ventre-là »
[sá]	[sónɛ́]	« cette main-là »
[mòmá]	[sónɛ́]	« ce front-là »
[nrú]	[sónɛ́]	« ce visage-là »
[dánvù]	[sónɛ́]	« cet ami-là »
[màṅgɔ́]	[sónɛ́]	« ce camarade-là »
[cùwá]	[sónɛ́]	« ce chien-là »

En (8), les référents sont invisibles dans la situation de communication. Mais toujours est-il qu'il s'agit d'une situation précise où le référent est dans l'environnement décrit. Par ailleurs, l'exemple (8) atteste réellement que dans son fonctionnement, le démonstratif d'éloignement doit nécessairement porter le trait sémantique [+défini] pour être grammatical. Dans le cas contraire, l'item obtenu ne peut être conforme sémantiquement et grammaticalement comme en :

(9)

*[mòmá]	[só]	« ce front-là »
*[nrú]	[só]	« ce visage-là »
*[dánvù]	[só]	« cet ami-là »
*[màṅgɔ́]	[só]	« ce camarade-là »

1. 4 Le pluriel

Le pluriel est exclusivement actualisé en contexte spécifique. Et Bogny (2009 : 21) n'en dit pas le contraire, quand il soutient que « dans leur vision du monde, pour les locuteurs Kwa, tout nom pluralisé est nécessairement spécifié et devra alors être actualisé par le défini. Dès lors, les locuteurs emploient le défini pluriel pour ce faire. De plus, les travaux sur les langues Kwa ont parfois créé la confusion entre la marque de pluriel proprement dite et celle concernant le défini pluriel. Ainsi, dans les langues comme le baoulé, le n'zima et l'agni, le morphème [mó] est décrit comme marqueur d'office pluriel ». De leur côté, Ahua (2004 : 43-45) et Adouakou (1997 : 85) décrivent le [mó] du pluriel comme un morphème obligatoire, postposé au nom qui s'accompagne souvent de la consonne homorganique N. Abondant dans cette logique, Assanvo (2011b : 84) y apporte des explications quant à l'environnement de la consonne homorganique N. En effet, pour ce dernier, la consonne homorganique N est la marque de l'accord en nombre au pluriel. De ce fait, il fait remarquer que « l'accord n'est réalisé que pour l'adjectif ayant les traits sémantiques [+taille] ou [+concret] avec pour consonne initiale [p], [t] ou [k]. De l'autre côté, l'accord n'est aussi réalisé que pour le nom commençant par [p], [k] ou [t] avec le trait [humain] et pour le nom commençant par [b] +lenis. A partir de ces observations, la formation du pluriel de l'indéfini se fait par adjonction du morphème [mó] à celui de l'indéfini. Aussi, rappelons que [biálà] et [kù] n'ont pas de correspondance au pluriel. En contrepartie, le seul morphème indéfini compatible au pluriel reste [bié]. Ces propos sont justifiables par les exemples en :

(10)

[sú]	[bié mó]	« des oreilles »
[kú]	[bié mó]	« des ventres »
[sá]	[bié mó]	« des mains »
[mòmá]	[bié mó]	« des fronts »
[nrú]	[bié mó]	« des visages »

Tout comme Ahua, Adouakou et Bogny, qui considèrent le morphème [mó] comme une modalité du pluriel du défini, nous pensons que le morphème du pluriel est donc d'office défini. Il n'a donc pas la même configuration que celle de l'indéfini pluriel en (10). C'est pourquoi l'exemple (11) est admis comme agrammatical, tandis que (12) est conforme à l'usage de la langue :

(11)

*[sú]	[nɛ́ mó]	« les oreilles »
*[kú]	[nɛ́ mó]	« les ventres »
*[sá]	[nɛ́ mó]	« les mains »
*[mòmá]	[nɛ́ mó]	« les fronts »
*[nrú]	[nɛ́ mó]	« les visages »

(12)

[só]	[mó]	« les oreilles »
[kó]	[mó]	« les ventres »
[sá]	[mó]	« les mains »
[mòmá]	[mó]	« les fronts »
[nrú]	[mó]	« les visages »

En collationnant l'exemple (13) à (14), le pluriel du démonstratif de proximité se fait par postposition du morphème [mó] aux morphèmes de proximité : [ká], [èhí], et [èhí ká], alors qu'en (14), celui du démonstratif d'éloignement se fait par substitution de [mó] au morphème du défini singulier [nɛ́] contenu dans [sónɛ́]. Cet amuïssement de [nɛ́] s'explique par le fait que [mó] est l'usage pluriel de celui du défini singulier. Comme en (12), le spécificateur fonctionnel du défini [nɛ́] est remplacé par son pendant [mó] du pluriel en (14).

(13)

[só]	[ká mó]	« ces oreilles »
[nrú]	[èhí mó]	« ces visages »
[sá]	[èhíká mó]	« ces mains-là »

(14)

[mòmá]	[sónɛ́]	« ces fronts-là »
[nrú]	[sónɛ́]	« ces visages-là »

Après l'analyse du nom en contexte spécifique, nous consacrerons la deuxième partie de cette analyse au nom en contexte non-spécifique.

2. Contexte non-spécifique

En contexte de citation¹, c'est-à-dire sans manque de détermination, le nom peut s'entourer d'affixes vocaliques. Ces affixes, sans faire changer la catégorie grammaticale du nom et le sens, touchent plutôt le contexte d'énonciation du nom concerné. En effet, l'affixation de [a-] aux noms comme [jà] « pied » et [tèflèmá] « langue » dans l'exemple (15) démontre que le référent n'est plus actualisé dans son cadre d'origine, mais que le nom est passé de son cadre d'origine à un contexte de citation. Ce changement de cadre d'énonciation influe, à son tour, le radical du nom que ce soit en position de préfixe ou en position de suffixe. Pour des besoins illustratifs, examinons l'exemple ci-dessous :

¹ Le contexte de citation correspond à un inventaire, un dénombrement ou une énumération d'un ensemble de référents.

(15)

Forme spécifique ¹	Forme de citation ²	Glose
[jà]	[àjà]	« pied »
[nòà]	[ànòà]	« bouche »
[tèflèmá]	[àtèflèmá]	« langue »
[jéjɛ]	[èjéjɛ]	« cheveux blancs »
[ní]	[nià]	« mère »
[sí]	[siè]	« père »
[n ^w àn]	[èn ^w àn]	« poils »
[nrú]	[ànrúá]	« visage »
[sú]	[àsùé]	« oreille »
[kú]	[àkùé]	« ventre »
[màṅgɔ]	[àmàṅgɔá]	« amitié »
[mòmá]	[àmòmáá]	« front »

Au regard de (15), les noms comme [jà] « pied », [jéjɛ] « cheveux blancs », [ní] « mère », [sú] « oreille » et [nrú] « visage » deviennent successivement [àjà] « pied », [èjéjɛ] « cheveux blancs », [nià] « mère », [àsùé] « oreille » et [ànrúá] « visage » en contexte générique. Puisque la forme de citation n'est pas simplement marquée par un seul morphème vocalique, il serait intéressant d'en faire une analyse approfondie dans la sous-partie consacrée aux noms préfixés de [a-].

2. 1 Noms préfixés de [a-]

Certains noms désignant les parties du corps comme [jà] « pied », [tèflèmá] « langue », [kànzá] « menton » sont préfixés de [a-]. C'est justement ce que décrit l'exemple en :

(16)

Forme spécifique	Forme de citation	Glose
[jà]	[àjà]	« pied »
[nòà]	[ànòà]	« bouche »
[tèflèmá]	[àtèflèmá]	« langue »
[túwá]	[àtùwá]	« pénis »
[kànzá]	[àkànzá]	
« menton »		

¹[kofi jà jì nòà jì tèflèmá né]
/Koffi pied pron. bouche pron. Langue déf/

« Le pied, la bouche et la langue de Koffi. »

²[kofi lè àjà ànòà àtèflèmá]
/Koffi posséder pied bouche langue/

« Koffi possède : pied, bouche et langue. »

2. 2 Noms préfixés de [e-]

Les noms en (17) désignent également des parties corporelles comme ceux en (15) et (16). Puisque ces noms appartiennent à la même classe, comment explique-t-on que les référents de l'exemple (17) soient préfixés [e-] en lieu et place de [a-] comme ceux de l'exemple (16) ? Quelle est la particularité des noms (17) ? Autant de questions à élucider à la suite des exemples en :

(17)

[jɛɲ]	[ɛjɛɲ]	« cheveux blancs »
[ɲ ^w ǎɲ]	[ɛɲ ^w ǎɲ]	« poils »
*[ɲɛɲ]	[ǎɲɛɲ]	« cheveux blancs »
*[ɲɛɲ]	[ǎɲ ^w ǎɲ]	« poils »

La première tentative de réponse consiste à affirmer que l'affixe n'est qu'une copie de la première voyelle du radical nominal. Partant de cela, l'on pourrait alors justifier pourquoi les référents comme [jǎ] « pied », [kǎnzǎ] « menton » et [sǎ] « main » sont devenus [ǎjǎ], [ǎkǎnzǎ] et [ǎsǎǎ]. Cependant cette première tentative de réponse semble très limitée, car si cet affixe n'est réellement qu'une copie de la première voyelle du nom, pour les noms [nǎ] « bouche », [tɛflɛmǎ] « langue », [tùwǎ] « pénis » et [mómǎ] « front » pourquoi n'obtient-on pas *[ɔnǎ], *[ɛtɛflɛmǎ], *[ùtùwǎ] et *[òmòmǎ] mais respectivement [ǎnǎ], [ǎtɛflɛmǎ], [ǎtùwǎ] et [ǎmòmǎ] ? Soulignons que [ɔnǎ], [ɛtɛflɛmǎ], [ùtùwǎ] et [òmòmǎ] ne font pas partie du lexique de l'agni. La deuxième tentative de réponse élargit le champ d'action de la première réponse. En effet, en prenant en compte des limites de la première réponse, il serait plausible de déduire que l'affixation du nom dépend de la nature de la première voyelle de la racine nominale. D'ailleurs, selon que la première voyelle est antérieure, c'est-à-dire [i, ɪ, e, ɛ], la préfixation se fait en [e-]. Dans le cas contraire, lorsque cette voyelle est postérieure : [u, ʊ, o, ɔ], le préfixe est [a-]. Pour étayer cette idée, il semble qu'effectivement la préfixation est due en grande partie à la position antérieure ou postérieure, si bien que dans les exemples (16) et (17), seuls [ǎtɛflɛmǎ] « langue » et [ɛɲ^wǎɲ] « poils » font exception à la deuxième prescription, selon laquelle l'affixation se fait en fonction de la nature de la première voyelle de la racine nominale. Par ailleurs, vu qu'aucune des réponses ne permet d'expliquer de manière cohérente la préfixation des référents [tɛflɛmǎ] « langue » et [ɲ^wǎɲ] « cheveux », il faudrait envisager d'autres solutions. *A priori*, le problème est plus d'ordre sémantique que phonologique, parce que les référents en (16) désignent des parties corporelles, tandis que ceux en (17) désignent exclusivement la pilosité. Ceci étant, il est alors possible de conjecturer que la préfixation en [a-] est le propre des noms désignant une partie du corps, alors que ceux qui ont le trait sémantique [+poils] sont préfixés de [e-].

2. 3 Noms doublement affixés

2.3. 1 Noms préfixés de [a-] et suffixés de [-a]

Les noms en (18) se démarquent des noms en (16) et (17) par une double affixation vocalique en [a], c'est-à-dire une affixation par préfixation [-a] et une affixation par suffixation [-a]. Cette double affixation en [a] est-elle un allongement vocalique de la dernière voyelle ou une reprise du préfixe [a] ? Évidemment, ce suffixe est loin d'être un allongement vocalique de la dernière voyelle, parce que s'il s'agissait d'un allongement vocalique, la forme de citation obtenue concernant [nrú] « visage » devrait être *[ànrúù] comme en (18).

(18)

[sá]	[àsàá]	« main »
[mòmá]	[àmòmáà]	« front »
[nrú]	[ànrúà]	« visage »
*[nrú]	[ànrúù]	« visage »

Aussi, en supposant que le préfixe se dédouble pour encadrer la racine du nom, la question serait de savoir quels sont les éléments phonologiques et grammaticaux permettant cette transformation. Dans le souci d'approfondir cette réflexion, examinons la sous-partie réservée à l'étude des noms préfixés de [a-] et suffixés de [-ε].

2. 3. 2 Noms préfixés de [a-] et suffixés de [-ε]

Les noms en (19) semblent apporter plus de précisions sur le processus d'affixation. Phonologiquement, la suffixation est fonction des caractéristiques de la dernière voyelle. Lorsque la voyelle finale du lexème est [v], le suffixe dévolu pour la circonstance doit être [ε]. Dans le cas échéant, le nom ne peut accepter un autre suffixe. C'est notamment le cas des derniers noms de l'exemple :

(19)

[sú]	[àsùé]	« oreille »
[kú]	[àkùé]	« ventre »
*[kú]	[àkùá]	« ventre »
*[sú]	[àsùá]	« oreille »

Effectivement, la suffixation du nom est fonction de la dernière voyelle du lexème nominal, car, aux noms de l'exemple (19), il n'est pas possible d'adjoindre un autre suffixe que [-ε] à cause de la voyelle finale [v]. Aussi, cette règle se vérifie en (20) avec le suffixe [-a] à tous les noms, sauf ceux se terminant par [v].

(20)

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Glose
[jà]	[àjàà]	[àjà]	« pied »
[nǎ]	[ànǎà]	[ànǎ]	« bouche »
[tèflémá]	[àtèflémáá]	[àtèflémá]	« langue »
[tùwá]	[àtùwàà]	[àtùwá]	« pénis »
[kǎnzà]	[àkǎnzàà]	[àkǎnzà]	
« menton »			
[sá]	[àsáá]	[àsáá]	« main »
[mòmá]	[àmòmáà]	[àmòmáà]	« front »
[nrú]	[ànrúà]	[ànrúà]	« visage »
[sù]	[àsùé]	[àsùé]	« oreille »
[kù]	[àkùé]	[àkùé]	« ventre »

L'hypothèse selon laquelle l'affixation n'est qu'une copie de la première voyelle du radical nominal permet de répondre en partie¹ aux questions posées précédemment. En effet, la confrontation des colonnes 2 et 3 de l'exemple (20) permet de présumer que le suffixe [-a] n'est perceptible que lorsqu'il porte un ton différent de celui de la dernière voyelle du lexème nominal. Ainsi pourra-t-on déduire, pour lever tout équivoque, que dans les noms comme [àjàà] « pied », [ànǎà] « bouche », [àtèflémáá] « langue », [àtùwàà] « pénis » et [àkǎnzàà] « menton », le suffixe est identique à la dernière voyelle du lexème nominal. Cette quasi-identité du suffixe à la dernière voyelle engendre systématiquement l'amuïssement du suffixe. Or, dans les noms [àsáá] « main » et [àmòmáà] « front », le suffixe est conservé grâce à la distinction apportée par le ton.

2. 3. 3 Noms suffixés de [-a]

Quelle est la particularité des noms en (21) ? En dehors de [njèà] « œil » et [bónjìà] « nez » qui sont des parties du corps, les autres noms désignent des relations familiales. Aussi l'une des caractéristiques des noms de ce type est l'absence de préfixe vocalique [-a]. Comme en (19), la présence [v] en final de [dánvú] « ami » ne pose aucun problème phonologique en (21). Cependant le cas de [síè] « père », [njèà] « œil » et [bónjìà] posent problème, quand on sait que les noms de parenté prennent un [-a] et les parties du corps sont doublement affixés. Il doit, sans doute, s'agir d'une exception.

(21)

[ní]	« mère »	[níà]	« mère »
------	----------	-------	----------

¹ Cette hypothèse est loin d'être parfaite, car elle ne règle pas définitivement la question de l'affixation (cf. [àkùé] « ventre », [àsùé] « oreille »).

[sí]	« père »	[síè]	« père »
*[sí]	« père »	[síà]	« père »
[bóní]	« nez »	[bóníà]	« nez »
[nɛ]	« œil »	[nɛà]	« œil »
[hú]	« mari »	[húà]	« époux »
[dánvù]	« ami »	[dánvùè]	« amitié »
*[dánvù]	« ami »	[dánvùà]	« amitié »
[màṅgò]	« camarade »	[màṅgòà]	« camaraderie »

2. 4 Le spécificateur nul

En dehors des relations familiales et des parties du corps, il n'est pas possible d'opérer une distinction entre la forme de base du nom et le nom en contexte spécifique en (22), car il n'y a plus d'affixes vocaliques au nom. Cette forme de construction du nom, très répandue dans les langues Kwa, a, sans doute, été la cause de la méconnaissance des autres formes de construction du nom en contexte de citation. Rappelons que les études antérieures portant sur le nom ne le mentionnent pas, d'où notre souhait de compléter la description des marques de détermination du nom. En confrontant les noms de (22) à ceux en (20) et (21), les noms en (20) et (21) sont dotés d'affixes contrairement à ceux en :

(22)

[àkó]	[àkó]	« poulet »
[còwá]	[còwá]	« chien »
[sùá]	[sùá]	« maison »
[cénzi]	[cénzi]	« tôle »
[bótiki]	[bótiki]	« seau »
[s ^v rà]	[s ^v rà]	« humain »
[èk'lá]	[èk'lá]	« chat »
[dòmúà]	[dòmúà]	« citron »
[àblòkàngà]	[àblòkàngà]	« orange »
[jěně]	[jěně]	« oignon »

Les affixes vocaliques étudiés récemment ne permettent pas d'ériger le nom à une projection DP/QP comme le nom ayant cours en contexte spécifique. De manière générale, le nom en contexte de citation reste une projection maximale NP, et n'a pas de correspondance au pluriel.

Conclusion

Cette étude a permis de montrer que le contexte d'énonciation du nom peut se faire soit en contexte non-spécifique, soit en contexte spécifique. Le contexte non-spécifique a pour effet de faire apparaître des affixes avant ou après le nom.

Aussi, la particularité de cette affixation est qu'elle ne se fait qu'avec les termes familiers et les parties du corps. De manière générale, la préfixation se fait en [e-] pour les noms désignant la pilosité et en [a-] pour les noms désignant les parties du corps. En contexte spécifique, les spécificateurs fonctionnels du nom au sein du DP sont de quatre ordres. Il s'agit de l'indéfini : [bié], [biálà] ou [kù], des quantifieurs, du défini : [né] et du démonstratif : [èhí], [ká] ou [sónè]. A propos de l'indéfini, nous avons constaté l'existence de trois morphèmes : [bié], [biálà] et [kù]. Au nombre de ces trois morphèmes, l'on a noté les quantifieurs. En effet, les quantifieurs sont classés en unités lexématiques simples : [kù] « un » à [blú] « dix », [àbúlè] « vingt », [èjá] « cent » et [àpí] « mille », et en unités non-lexématiques, (obtenues par addition ou par multiplication des nombres lexématiques). Par ailleurs, l'expression d'une réalité proche ou éloignée est exprimée par le démonstratif de proximité : [èhí] « ce...ci », [ká] « ce...ci » et [èhí ká] « ce...ci » ou d'éloignement : [sónè] « ce...là ». Enfin, du point de vue fonctionnel, les spécificateurs du nom jouent un rôle prépondérant dans la distinction de la chose nommée et permettent au locuteur de faire la différence entre deux choses de même nature.

Bibliographie:

- Adouakou S., 2005, *Tons et intonation dans la langue agni indénié*, Thèse de doctorat, Allemagne, Universität Bielefeld. Consulté le 07 janvier 2012. <http://pub.uni-bielefeld.de/publication/2304757>.
- Ahoua, F., 2006, « Reconstruction of consonants in Bia languages: innovation or Retention », *Annual Colloquium of the Languages of the Volta Basin Legon-Trondheim Linguistics Project*, 9-13.
- Ahoua, F., 2009, « L'encodage du topique et du focus et la permanence du trait (animé/inanimé) dans les langues Kwa de la Côte d'Ivoire », Allemagne, *University of Leipzig Papers on Africa*, 1-17.
- Ahua, M. B., 2004, *Conditions linguistiques pour une orthographe de l'agni : une analyse contrastive des dialectes sanvi et djuablin*, Thèse de doctorat, Allemagne, Universität Osnabrück. Consulté le 14 janvier 2012. <http://repositorium.uni-osnabrueck.de/handle/urn:nbn:de:gbv:700-2005041316>.
- Assanvo Amoikon D., 2010, *La syntaxe de l'agni indénié*, Thèse de doctorat, Abidjan : Université de Cocody.
- Assanvo Amoikon D., 2011a, « Les traits sémantiques de l'agni indénié, langue Kwa Côte d'Ivoire », Université Paris-Est Créteil, *The African Students' Journal*, n° 1, 40-49.
- Assanvo Amoikon D., 2011b, « Les marques d'accord de l'agni, langue Kwa Côte d'Ivoire », *Communications, Langue et Science du Langage (CLSL)*, Vol.5, n°1, Université de Sherbrooke, Département des Lettres et Communication, Québec, 82-94.
- Amoikon Amoikon D., 2012, *Syntaxe de l'agni indénié*, Sarrebruk Allemagne, Editions Universitaires Européennes.
- Bogny Yapo J., 2009, « La structure de DP dans les langues Kwa », Abidjan : Université de Cocody. *Laboratoire de recherche, Théories et Modèles Linguistiques (LTML)*, revue n°3, 1-26. Consulté le 10 janvier 2012 <http://www.ltml.ci/index.php?goto=revue3>.

Studii de gramatică contrastivă

Giorgi A., Guiseppe, L., 1991, *The Syntax of Noun Phrases: configuration parameters and empty categories*, Cambridge University Press.

Mel Gnamba B., 1994, *Le m̀̀b̀̀ú m̀̀r̀̀í (langue Aizi d'Abra, sous-préfecture de Jacquville) étude phonologique et grammaticale*, Tome I, Thèse de doctorat d'état, Abidjan : Université de Cocody.

Mensah E., 1983, « Le krobou », *Atlas des langues Kwa de Côte d'Ivoire tome I*, Abidjan : Université de Cocody, Institut de Linguistique Appliquée (ILA), Abidjan.